



vivre
les
cultures

APPEL À PROJETS 2020

Appui aux initiatives citoyennes portées par la jeunesse

Date limite de dépôt des dossiers : lundi 25 février 2020 inclus

Résultats de la sélection : mi-mars 2020

En Roumanie, les mobilisations citoyennes observées ces dernières années ont amorcé une transformation de la vie publique roumaine en renforçant le rôle de la société civile en tant qu'acteur de changement civique, dans une orientation qui soutient les valeurs politiques communes de l'Union européenne.

La politique de coopération internationale de la France prête une attention particulière aux organisations de la société civile qu'elle considère comme des acteurs essentiels à l'élaboration de politiques publiques concertées, inclusives et durables. À ce titre, l'Ambassade de France en Roumanie apporte depuis de nombreuses années un soutien technique et financier à la mise en œuvre de projets innovants portés par les ONG roumaines, ainsi qu'à des actions de structuration de la société civile.

Les jeunes générations se mobilisent pour leur futur et occupent une place grandissante au sein des débats qui agitent nos sociétés, en France, en Roumanie et dans l'ensemble de l'Europe, que ce soit sur le climat, la biodiversité, les droits des femmes, la protection du patrimoine, etc.

L'Appel 2020 l'Ambassade de France en Roumanie et de l'Institut français de Roumanie vient apporter un appui et valoriser ces initiatives civiques portées par et pour des jeunes.

Les projets présentés devront proposer des actions innovantes et collectives sur les thématiques listées ci-après, en encourageant la prise en compte par les autorités publiques des préoccupations des jeunes dans l'élaboration des politiques les concernant.

Le présent Appel 2020 comporte deux volets : « *initiatives citoyennes* » et « *organisation d'un hackathon civique* ».

I. Premier volet « initiatives citoyennes »

I.II. Thématique et durée

Les initiatives recherchées devront porter sur une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- Education à la démocratie et à la pensée critique
- Construction européenne
- Emergence d'une conscience écologique
- Dialogue intergénérationnel
- Art et engagement politique

Une priorité sera accordée aux projets qui prendront en compte les enjeux de l'égalité femme-homme.

Elles doivent être développées sur le territoire roumain et sur une durée d'1 an maximum.

I.II. Eligibilité des candidatures

L'appel à initiatives s'adresse :

1. Aux mouvements de jeunesse roumains ;
2. Aux organisations non gouvernementales (ONG) roumaines à but non lucratif - associations, fondations et fédérations d'ONG – enregistrées en Roumanie, pilotées par des jeunes et œuvrant pour des jeunes ;
3. Aux associations françaises loi 1901 travaillant en partenariat avec des ONG roumaines citées au point précédent (ce partenariat sera justifié par un simple projet écrit en commun).

I.III. Montant et modalités de cofinancement

Les initiatives retenues seront financées par l'Ambassade et l'Institut français à hauteur de **2000 € ou 5 000 € maximum**, en fonction des besoins du projet.

Cette somme devra correspondre à **80% maximum du montant global du projet**. Les charges administratives rattachées au projet ne pourront pas dépasser 30% du budget global.

Une première tranche de 75 % de la subvention allouée sera versée à la signature de la convention, le solde étant versé après remise d'un rapport d'activités et financier 6 mois après le commencement du projet.

II. Second volet : recherche de partenaire pour organiser un hackathon civique

L'Ambassade de France et l'Institut français de Roumanie souhaitent organiser un hackathon et recherchent pour ce faire un partenaire qui serait en charge du montage de l'évènement.

II.I. Thématiques

Cette initiative constituera un concours d'innovation et un travail collectif intensif invitant les participants à mettre leur imagination au service de la création de nouvelles formes de mobilisations dans la vie de la cité. Il aura ainsi pour objectif de faciliter la recherche de solutions et de contribuer à l'émergence d'une prise de conscience autour de problématiques d'avenir pour la jeunesse roumaine, et plus largement européenne, sur les thématiques suivantes :

- Emergence d'une conscience écologique
- Dialogue intergénérationnel

Il s'agira de mobiliser des jeunes issus de la société civile et des universités. Moment créatif, ce hackathon civique permettra de susciter l'émergence d'idées nouvelles, de concepts, voire la production de prototypes de services innovants pouvant être mis au service d'entreprises, des pouvoirs publics, d'universités ou de la société civile.

II.II. Cahier des charges

L'organisation du Hackathon devra suivre les lignes directrices suivantes :

- Nombre de participants : minimum 50 jeunes entre 16 et 28 ans
- Qualité des participants : lycéens, étudiants, jeunes entrepreneurs, développeurs, etc.
- Lieu : à choisir par le partenaire entre Bucarest ou une des grandes villes de Roumanie (justifier le choix)
- Durée : 48 heures
- Période de l'évènement : courant 2020

Ce Hackathon civique devra comporter une « touche » française ; dont la teneur est laissée à la libre appréciation des organisateurs.

Le dossier de candidature devra également faire figurer une présentation générale de la thématique ou des sous-thématiques abordées, des objectifs et des résultats attendus du hackathon, ainsi que des modalités de participations prévues (public cible, critères de sélection des participants) et du format de l'évènement (déroulé, animation, supports de communication, partenaires envisagés).

Le partenaire s'engagera à organiser l'évènement : location des locaux, nourriture pour les participants, animation de l'évènement, matériel pour le bon déroulé (à

l'exception des ordinateurs que les participants au hackathon devront apporter sur place) et tous autres frais qu'il devra détailler dans son dossier de candidature).

II.III. Structures éligibles

L'appel à organisation d'un Hackathon civique s'adresse aux :

- mouvements de jeunesse roumains ;
- organisations non gouvernementales (ONG) roumaines à but non lucratif - associations, fondations et fédérations d'ONG – enregistrées en Roumanie,
- associations françaises Loi 1901 travaillant en partenariat avec des ONG roumaines citées au point précédent (partenariat justifié par un projet écrit en commun).
- opérateurs organisant des évènements / travaillant habituellement avec des jeunes
- universités

II.IV. Montant et modalités de financement

Le projet proposé sera financé par l'Ambassade à hauteur de **8 000 € maximum**. Une première tranche de 75 % de la subvention allouée sera versée à la signature de la convention, le solde étant versé une fois l'évènement organisé.

III. Contenu du dossier

Le dossier de candidature (en français ou en roumain) devra contenir :

- **le formulaire de candidature** ci-joint
- une **présentation générale de la structure soumettant le projet**
- un **calendrier prévisionnel du projet**
- un **budget détaillé**
- les **coordonnées bancaires (IBAN)** de l'association

Un candidat ne pourra présenter qu'un seul projet dans le cadre de cet appel.

Seuls les dossiers complets remis au plus tard le mardi 25 février inclus (délai de rigueur) seront pris en compte.

IV. Procédure de sélection

La sélection des projets sera effectuée par un jury composé de personnalités expertes dans l'une ou plusieurs des thématiques abordées dans cet appel :

- **Florin Stoican, Président de l'association KOGAYON**



- **Rares Voicu, Vice-Président du Conseil Roumain des élèves**



- **Elena Calistru, Présidente et co-fondatrice de l'Association FUNKY CITIZENS**



La sélection se fera sur la base des critères suivants :

- degré important d'implication des jeunes
- adéquation avec au moins l'une des thématiques de l'appel à projets
- caractère innovant et impact durable du projet proposé
- degré de précision du projet
- diversité des partenariats développés lors de sa mise en œuvre (des points supplémentaires seront donnés aux projets qui établissent des liens entre les sociétés civiles françaises et roumaines).
- actions intervenant de manière concertée avec les autorités locales
- le projet devra être développé sur une durée d'**un an maximum**

Les résultats seront communiqués directement aux candidats mi-mars 2020.

**Les candidats seront invités à se présenter lors du Forum Jeunesse organisé par l'Institut français le 26 février 2020.
Plus de détails à venir bientôt...**

**Les dossiers sont à adresser avant le 25/02/2019 inclus
(cachet de la poste faisant foi) à :**

Ambassade de France en Roumanie / Service de coopération
Institut français - Boulevard Dacia 77 – 02 0051 BUCAREST

Contacts service de coopération:

Tél : 0374 125 259

Mél : olimpia.buhai@diplomatie.gouv.fr